à la Maison Blanche. Il devenait donc possible, voire logique, de centraliser le pouvoir au sein des Affaires extérieures à Ottawa afin de traiter efficacement avec notre voisin.

Une trop grande liberté d'action accordée aux ministères, aux autorités provinciales et même aux ministres du Cabinet pouvait avoir pour effet d'affaiblir notre position à Washington et de compliquer nos stratégies. Alors que les rapports entre Ottawa et Washington devenaient plus tendus dans les années 70 et 80, le Cabinet a régulièrement entériné des directives de renforcement de l'aptitude des Affaires extérieures à exercer une plus grande influence sur tous les intervenants dans les relations canado-américaines. Tout ce qui pouvait affaiblir la centralisation du pouvoir était considéré comme une menace pesant sur notre capacité de traiter efficacement avec les Américains.

Les profondes tensions qu'ont provoquées le Programme énergétique national, l'Agence d'examen de l'investissement étranger et la politique en matière de communications n'ont fait que renforcer le besoin de conférer aux Affaires extérieures, à titre d'organisme central, le pouvoir de coordonner les stratégies et les interventions canadiennes. La crainte de voir le Congrès lier ensemble des dossiers distincts (comme la radiodiffusion transfrontalière et le tourisme) et les menaces de représailles ont encore raffermi le principe d'une gestion centralisée.

Paradoxalement, au moment même où ces forces de gestion centralisée prenaient de l'ampleur au Canada, le processus décisionnel aux États-Unis s'orientait précipitamment vers la décentralisation. Le Viet-Nam, l'affaire du Watergate et le déclin de la présidence contribuèrent à renvoyer le pendule du pouvoir du côté du Congrès qui, entre-temps, avait commencé à voir son propre pouvoir émigrer du centre vers les présidents et le personnel des commissions et des sous-commissions. Accéléré par la réforme du Congrès, par l'affaiblissement du régime d'ancienneté, par la montée des intérêts spéciaux et par une myriade d'autres facteurs, un processus massif de sous-inféodation fut mis en branle et les barons du Congrès devinrent les véritables détenteurs du pouvoir politique sur la scène intérieure.

Les signes avant-coureurs étaient déjà apparents à la fin des années 70. À l'époque des frictions les plus enracinées peut-être,